

Réélection d'Emmanuel SERAPHIN à la Présidence du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Ouest Réunion (CHOR)

Emmanuel SERAPHIN, Maire de Saint-Paul

Saint-Paul, le 7 juillet 2026

Le Centre Hospitalier Ouest Réunion (CHOR) a le plaisir d'annoncer la réélection d'Emmanuel SERAPHIN à la présidence de son Conseil de Surveillance pour un deuxième mandat.

Réélu à l'unanimité par les membres du Conseil de surveillance, cette confiance renouvelée témoigne de la volonté de poursuivre la dynamique engagée ces dernières années au service de l'hôpital public de l'Ouest et de la santé des Réunionnais.

L'engagement d'Emmanuel SERAPHIN en faveur de l'hôpital public de l'Ouest s'inscrit dans la durée. Dès ses premières responsabilités d'élu aux côtés d'Huguette BELLO, il portait déjà une même ambition : **renforcer durablement l'offre de soins dans l'Ouest au service des Réunionnais.**

Aujourd'hui, en qualité de maire de Saint-Paul et de président du Conseil de surveillance du CHOR, il poursuit cette ambition en accompagnant le développement de l'établissement et les grands projets qui permettront de répondre aux besoins de santé d'un territoire en pleine évolution.

« Le CHOR poursuit aujourd'hui son développement et affirme chaque année davantage sa place d'hôpital de référence de l'Ouest réunionnais. Cette évolution est avant tout le fruit de l'engagement des équipes médicales, soignantes, administratives, techniques et de l'ensemble des professionnels qui font vivre notre hôpital au quotidien. Je tiens à leur rendre hommage. La confiance qui m'est renouvelée aujourd'hui nous engage collectivement à poursuivre cette dynamique afin de continuer à offrir aux Réunionnais un hôpital toujours plus moderne, plus performant et plus proche de leurs besoins. »

Emmanuel SERAPHIN

Un premier mandat marqué par des réalisations majeures

Durant ces quatre dernières années, plusieurs étapes décisives ont été franchies :

- La réalisation de la bretelle d'accès au CHOR, en partenariat avec la Région Réunion, afin d'améliorer l'accessibilité et la sécurité du site hospitalier ;
- L'obtention de la certification HAS avec la mention « **Haute Qualité des Soins** », reconnaissance nationale du professionnalisme, du dévouement et de la compétence des équipes du CHOR ;
- L'obtention du label IHAB, garantissant une prise en charge de qualité alliant sécurité médicale, bientraitance et bienveillance envers les nouveau-nés et leurs familles ;
- La mise en place des hôpitaux de jour afin de garantir et d'améliorer l'accès aux soins pour le plus grand nombre ;
- La création de plus de 200 emplois sur la période afin d'élargir l'offre de soins du CHOR ;
- Le renforcement de l'attractivité du CHOR auprès des professionnels médicaux et paramédicaux.

Ces avancées sont avant tout le fruit du travail quotidien des équipes hospitalières, de la Direction, de la communauté médicale, du Conseil de surveillance et de l'ensemble des partenaires mobilisés autour d'une ambition commune : offrir aux habitants de l'Ouest réunionnais un établissement toujours plus performant, innovant et humain.

Une dynamique d'activité qui se poursuit et confirme la nécessité des extensions à venir

L'année 2025 témoigne d'une progression significative sur l'ensemble des secteurs de prise en charge :

- **+4 %** de séjours ;
- **+6 %** d'interventions au bloc opératoire ;
- **+4 %** d'actes et consultations externes ;
- **+2 %** de passages aux urgences.

Cette croissance soutenue illustre la confiance accordée par les Réunionnais au CHOR. Elle confirme également la pertinence des projets de développement engagés dans le cadre de **CHOR 2030**, destinés à renforcer durablement les capacités d'accueil et d'adaptation de l'établissement face aux besoins de santé d'un territoire en pleine évolution.

Un nouvel élan pour l'avenir

Dans un contexte hospitalier en constante évolution, le CHOR entend poursuivre la dynamique engagée afin de concrétiser plusieurs projets structurants au service de la population réunionnaise.

Parmi les priorités de ce nouveau mandat figurent :

- La pose de la première pierre du programme **CHOR 2030**, une extension ambitieuse destinée à répondre aux besoins croissants de la population et à garantir une offre de soins toujours plus performante ;
- L'inauguration prochaine de l'extension du CHOR et de ses 60 nouveaux lits, marquant une nouvelle étape dans le développement de l'établissement ;
- La construction d'un nouvel EHPAD moderne et adapté sur le site de Saint-Paul (ancien site de l'EPSMR) ;
- La création de plus d'une centaine d'emplois supplémentaires à l'horizon 2028 ;
- Le renforcement de l'ouverture culturelle et partenariale afin que le CHOR demeure un acteur majeur du développement social et humain dans l'Ouest de La Réunion.

« À travers le projet CHOR 2030, nous construisons bien davantage qu'une extension hospitalière. Nous préparons un établissement plus moderne, plus attractif et capable de répondre durablement aux besoins de santé d'un territoire en pleine évolution. Cette ambition s'inscrit pleinement dans les grands projets qui transforment aujourd'hui l'Ouest, notamment autour de l'Écocité de Cambaie. Parce que la santé fait partie intégrante de l'aménagement du territoire, nous devons anticiper les besoins des générations futures et construire dès aujourd'hui les réponses de demain. »

Emmanuel SERAPHIN

Un établissement résolument tourné vers l'avenir

La progression continue des prises en charge ambulatoires, qui représentent désormais **43 % de l'activité totale en 2025**, illustre la capacité du CHOR à faire évoluer son offre de soins vers des parcours plus innovants, plus efficaces et davantage centrés sur les besoins des patients.

La réalisation d'un nouveau bâtiment dédié à l'ambulatoire à l'horizon 2028 constituera une étape majeure de cette transformation. Ce projet stratégique renforcera durablement l'attractivité du CHOR et confortera le développement de prises en charge modernes, adaptées aux évolutions démographiques et sanitaires du territoire.

Porté par des valeurs de proximité, d'innovation et de solidarité, le CHOR poursuit son engagement pour offrir une prise en charge d'excellence dans un environnement humain, performant et moderne.

Cette ambition est pleinement portée par Emmanuel SERAPHIN, maire de Saint-Paul et président du Conseil de surveillance du CHOR, qui réaffirme son attachement au développement du Centre Hospitalier Ouest Réunion et à une offre de soins publique toujours plus performante au service des Réunionnais. Convaincu du rôle essentiel de l'hôpital public pour la cohésion sociale et le développement du territoire, il entend poursuivre, avec l'ensemble des équipes hospitalières, de la Direction, de la communauté médicale, des collectivités et des partenaires institutionnels, la dynamique engagée afin de conforter le CHOR comme un hôpital public de référence de l'Ouest réunionnais, au service du territoire et de ses habitants.

Ansanm sa minm minm nout shömin.

Contact presse : communication@chor.re

P/O Emmanuel SERAPHIN – Président du Conseil de Surveillance CHOR

Marina PONGERARD SINGAINY – 0692 23 62 86